



Notre bac noir pèse trop lourd!

Rencontre d'information le 3 novembre sur les changements à la collecte

Rivière-du-Loup, le 23 octobre 2026 - La Ville de Rivière-du-Loup invite les citoyens à une rencontre d'information sur les modifications à venir en 2027 à la collecte du bac noir. Celle-ci se tiendra le mardi 3 novembre 2026, à 19 h, à la salle Bon-Pasteur de la Maison de la culture.

Le portrait des matières reçues au Lieu d'enfouissement technique de Rivière-du-Loup est accablant. De 60 à 70 % des matières enfouies ne sont dans les faits pas des déchets. Elles auraient dû être mieux triées à la source et plutôt envoyées au bac bleu ou brun, à l'écocentre ou à un point de dépôt. Ce mauvais tri, combiné à la surconsommation, coûte très cher aux citoyens, qui jettent – littéralement! - leur argent à la poubelle.

Emboîtant le pas à une tendance qui s'amplifie au Québec comme dans la région, la collecte du bac noir sera modifiée à Rivière-du-Loup à compter du 1^{er} janvier 2027. Désormais, elle s'effectuera aux 4 semaines pour les mois les plus froids, de novembre à avril, et demeurera inchangée de mai à octobre. La Ville souhaite ainsi inciter les citoyens à mieux trier, un geste à la portée de tous et à l'impact réel et significatif. La MRC de Rivière-du-Loup vient d'ailleurs de lancer un nouvel outil régional, réunissant en un seul site toute l'information utile : RDLTri.ca.

Un seul bac noir sera d'autre part collecté par adresse, avec certaines exemptions sur demande pour les familles nombreuses, les garderies ou autres commerces en milieu familial notamment. Sinon, un second bac pourra être ajouté, moyennant le coût réel de sa collecte annuelle. Il s'agit d'une mesure d'équité, qui ramène le coût excédentaire de gestion vers ceux qui font augmenter la facture collective.

Rencontre d'information

Le plus récent bulletin municipal est actuellement distribué par la poste et présente le portrait complet de la situation. Une rencontre est par ailleurs à l'horaire le mardi 3 novembre, à la salle Bon-Pasteur de la Maison de la culture, au 67, rue du Rocher. Les citoyens sont invités à y prendre part pour en apprendre davantage sur la mesure.

...2



Rappelons que le lieu d'enfouissement technique reçoit chaque année entre 45 000 et 49 000 tonnes de matières. Les coûts liés à l'enfouissement sont assumés collectivement par les 103 000 citoyens des MRC desservies. Après un investissement de plus de 4 M\$ en 2019 pour l'ouverture d'une cellule déjà presque pleine, 8,1 M\$ sont investis en 2026 et 2027 pour optimiser le site actuel. Celui-ci devrait ensuite atteindre sa pleine capacité d'ici 2030, ce qui nécessitera un agrandissement estimé à au moins 12 M\$.

Une vidéo a d'ailleurs été lancée ces derniers jours, à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Celle-ci met en lumière l'aspect gigantesque du site et la quantité de matières qui y sont enfouies chaque semaine, afin de contribuer à la prise de conscience collective.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611